

PROGRAMME

TRÉSORIER



1 JOUR (7 HEURES)



MEMBRES ÉLUS DU CSE



AUCUN PRÉREQUIS



INTRA/INTER -
VISIO/PRÉSENTIEL



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : MAÎTRISER LES MISSIONS ET RESPONSABILITÉS DU TRÉSORIER DU CSE ET GÉRER EFFICACEMENT LES BUDGETS.

CONTENU DÉTAILLÉ

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Maîtriser le rôle du trésorier et les responsabilités de sa fonction
- Fonctionnement des comptes (budget de fonctionnement (AEP) / budget ASC)
- Les règles et le contrôle URSSAF
- Tenue de la comptabilité (logiciels, documents, justificatifs)
- Lecture et présentation des comptes du CSE.
- Obligations légales (rapport de gestion, certification...)
- La mise en place d'une ASC (les pré-requis)
- L'assurance Responsabilité Civile du CSE
- Bonnes pratiques de gestion et transparence vis-à-vis des élus et salariés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques interactifs
Études de cas concrets issus du terrain
Travaux de groupe
Mises en situation professionnelles

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports pédagogiques remis aux stagiaires
Documentation réglementaire
Outils d'analyse des risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en début et fin de formation
Quiz et cas pratiques
Évaluation continue lors des échanges

MODALITÉS D'ACCÈS

Accès sous 10 jours après analyse des besoins.

SUIVI ET ASSIDUITÉ

Feuilles d'émargement
Attestation de présence

VALIDATION

Attestation de fin de formation remise aux participants

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Des adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles peuvent être mises en place sur demande

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Articles L2315-18 et suivants du Code du travail